



VILLE DE LAC
SAINT-JOSEPH

AVIS PUBLIC

Adoption du règlement de remplacement de zonage 2024-301

AVIS PUBLIC est donné aux contribuables de Ville de Lac-Saint-Joseph:

Que le Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph adoptera son règlement de remplacement de zonage 2024-301 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 19 décembre 2024 à 18h00 à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, situé au 360, chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph, Québec, G3N 0A7.

Lac-Saint-Joseph, le 16 décembre 2024.

Luc Harvey
Directeur général et greffier-trésorier